



**Propositions de  
l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son**

**dans le cadre des consultations nationales sur les mesures budgétaires  
visant à protéger l'économie du Canada**

**déposées au ministre des Finances  
l'honorable James M. Flaherty**

**Le vendredi 9 janvier 2009**

L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) représente plus de 3,200 artistes et techniciens membres et 1200 techniciens permissionnaires appelés à devenir de futurs membres qui exercent plus d'une centaine de métiers différents dans l'industrie du cinéma, de la télévision et de la production audiovisuelle : à la caméra, au son, au montage, scripte à la continuité, dans les décors, les costumes, les maquillages et coiffures, la régie, les effets spéciaux mécaniques, l'assistance à la réalisation, la post-production, .... Les membres de notre Alliance sont des pigistes, ils œuvrent pour des producteurs indépendants québécois et étrangers.

En tant qu'association représentative des artisans et techniciens québécois de l'industrie de l'image et du son, l'AQTIS souligne que le secteur culturel participe largement à la création de richesse, à l'augmentation des emplois, au développement de l'identité nationale, au renforcement de la cohésion sociale et que, de ce fait, il contribue de façon essentielle au bien-être de l'ensemble des Canadiens. En tout temps et particulièrement en cette période de crise économique, le gouvernement du Canada a le devoir de supporter le développement de l'industrie de la culture, au même titre qu'il le fait pour les autres secteurs d'activité économique.

Préoccupée par les effets que la présente crise économique aura sur ses membres et par les menaces qui pèsent sur son industrie en raison de la réévaluation des politiques publiques actuellement en cours, l'AQTIS propose au gouvernement fédéral quelques orientations ou mesures susceptibles d'améliorer la situation économique de ses membres et de préserver la structure industrielle nécessaire au maintien et au développement de notre industrie pour le futur.

#### Sur le plan des orientations globales :

- Privilégier les mesures d'investissement public qui auront pour effet de créer de l'emploi et d'améliorer le bien-être collectif : soutien aux secteurs en difficulté, soutien à la formation, projets d'infrastructure, logements sociaux, dans un souci de développement durable.

- Ne pas accorder de nouvelles baisses de taxes ou d'impôt puisqu'elles n'auraient que peu d'effet sur l'augmentation des emplois sinon que de diminuer les ressources qui devraient être allouées en priorité aux secteurs et aux personnes les plus vulnérables.

#### Sur le plan des politiques culturelles :

- L'AQTIS a participé aux consultations de la Conférence canadienne des arts et souscrit aux recommandations que son directeur national a adressées le 18 décembre 2008 dans son document « The Cultural Sector : Part of the Solution for Economic Stimulus ».

#### Sur le plan des politiques visant plus particulièrement les secteurs du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel :

- Revoir la décision prise l'été dernier à l'effet d'abolir le « Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants » (FCFVI) et le « Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo » et maintenir ces programmes en opération avec des ressources financières suffisantes.
- Augmenter les ressources financières attribuées à Téléfilm Canada pour réaliser un plus grand nombre de films canadiens générant ainsi des retombées économiques dans de multiples secteurs, une augmentation du niveau de l'emploi, de meilleures perspectives de développement professionnel pour nos créateurs et techniciens et un plus grand choix d'œuvres cinématographiques nationales pour le public canadien.
- Augmenter l'enveloppe budgétaire attribuée au ministère du Patrimoine canadien afin qu'il puisse accorder un financement plus important à la production télévisuelle indépendante, augmentant ainsi le nombre, la qualité, la diffusion de nos productions et le niveau de nos emplois dans ce secteur stratégique.
- Que le ministre du Patrimoine canadien prenne position relativement au Rapport du CRTC sur le Fonds canadien de télévision et tranche en faveur du maintien des dispositifs actuellement en place qui font en sorte que les entreprises de radiodiffusion (EDR) versent leur droits de licences pour la production d'œuvres télévisuelles

nationales et que ces sommes continuent d'être consacrées au secteur de la production indépendante. Ce secteur arrive à maturité, il a démontré sa créativité et sa capacité à offrir des émissions de qualité qui reflètent nos valeurs, qui sont appréciées par notre public et qui connaissent un succès grandissant à l'étranger.

- Que le gouvernement canadien prenne position relativement aux orientations qu'il donne au CRTC relativement au maintien de la réglementation sur la radiodiffusion et à l'établissement d'une réglementation assortie d'une politique incitative à la diffusion de contenu canadien par les nouveaux médias.
- Que le gouvernement canadien exclue complètement le secteur culturel, qui englobe aussi les entreprises de radiodiffusion et de télécommunication, des mesures de libéralisation, s'il avait l'intention d'adopter les recommandations du Rapport « Foncer pour gagner » du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Toute intrusion des grandes entreprises étrangères dans ces domaines représente une menace sérieuse pour nos productions nationales et pour notre identité culturelle.
- Que le gouvernement canadien révise sa politique de crédits d'impôt visant à stimuler la production cinématographique domestique et étrangère de façon à soutenir et non pas soustraire ses efforts de ceux des gouvernements provinciaux (par exemple CAVCO).

Comme on peut le constater, nos propositions débordent légèrement du cadre des consultations budgétaires en cours. Cela est à notre avis incontournable puisque la vitalité et la pérennité de notre industrie sont largement tributaires des décisions importantes que le gouvernement fédéral prendra à l'égard de la culture.

Nous avons par ailleurs la conviction que la mise en œuvre de nos propositions produira un effet bénéfique non seulement pour nos membres mais pour l'ensemble de l'économie canadienne. Le document qui accompagne le communiqué du 11 décembre 2008 précise que « *Chaque dollar de stimulation doit produire un effet maximal ici même au Canada* »<sup>1</sup>. Il ne fait aucun doute que toute augmentation des investissements dans les domaines du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel produira un effet maximal ici même au Canada. Nous avons

---

<sup>1</sup> *Simulation budgétaire-Consultations sur le budget de 2009, site web du Ministère des Finances du Canada, p. 9 de 13*

ici des artisans et techniciens pigistes qui sont au sommet de leurs expertises et qui ont développé une industrie florissante, des centres de production de calibre international, en avance sur la plupart de nos compétiteurs à l'échelle mondiale. Si cette crise économique touche l'ensemble des pays, y compris nos compétiteurs, notre longueur d'avance ainsi que ces mesures prises avec célérité devraient nous permettre de récupérer les niveaux d'activité perdus depuis deux ans et de traverser cette crise non seulement en contribuant à l'augmentation de l'activité économique mais aussi en permettant à notre industrie de déployer son plein potentiel lorsque la crise se résorbera à l'échelle mondiale.

Les artistes, artisans et techniciens pigistes canadiens vous demandent de préserver leurs emplois et leur industrie qui offre d'excellentes perspectives de développement. Ils vous demandent de leur permettre de performer face aux concurrents qui resteront lors de la sortie de crise à venir.

Ces mesures et les sommes investies profiteront également à l'activité d'autres secteurs des services: location de locaux, d'équipements, achat de matériaux, ...<sup>2</sup> Finalement ces investissements se convertiront en productions, en œuvres qui enrichiront notre culture et favoriseront un milieu de vie dynamique propice aux investissements et à l'économie.

---

<sup>2</sup> Une étude récente précise que chaque 1\$ ajouté au PIB dans le secteur de la culture produit un effet combiné (direct et indirect) de 1,84\$ au PIB réel total. *Forum international sur l'économie créative, Conference Board du Canada, août 2008, p.5*